

## Chargé(e) de mission urbanisme et observatoire

### Contexte

---

Le syndicat DEPART (Syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne) est un syndicat mixte ayant pour objet l'élaboration, l'approbation, le suivi et l'évaluation, la mise en œuvre et la gestion dans le temps (modification, révision) d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il mène des activités d'études, d'ingénierie, d'animation et de coordination relatives au SCoT ; produit des avis et conseils en aménagement, urbanisme et développement durable ; développe des réflexions et des échanges sur le territoire et avec les autres territoires.

Afin de mener à bien la mise en œuvre du SCoT des Territoires de l'Aube approuvé le 10 février 2020 à l'échelle de 9 intercommunalités et de 352 communes, le syndicat DEPART souhaite renforcer son équipe afin de disposer des compétences nécessaires pour faire face à la charge de travail.

### Missions

---

#### Veille à la compatibilité

La mission première du poste sera de participer à la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Territoires de l'Aube approuvé le 10 février 2020 et entré en vigueur le 29 juillet 2020, à travers la compatibilité vis-à-vis des documents d'urbanisme locaux (communaux ou intercommunaux). Les missions attendues sont les suivantes :

- assurer le suivi des procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme, en produisant des éléments de porter à connaissance, cartographies et notes d'enjeux, en participant aux réunions de travail pour expliciter les orientations du SCoT et en guidant les collectivités dans la mobilisation des outils de traduction les plus adaptés à l'échelle de leur PLU(i) ou carte communale ;
- préparer les avis sur les projets soumis à avis du syndicat DEPART en tant que personne publique associée ;
- participer à l'élaboration d'un guide de compatibilité SCoT/documents d'urbanisme et s'en faire le relais auprès des collectivités et des bureaux d'étude.

#### Observatoire du SCoT

La seconde mission du poste sera de participer à la construction de l'observatoire du SCoT en vue de préparer l'analyse des résultats de son application telle que prévue par le code de l'urbanisme dans un délai de six ans à compter de son approbation. Les missions attendues sont les suivantes :

- actualiser annuellement « le Référentiel des Territoires », publication constituant le tableau de bord des principales évolutions constatées sur les territoires composant le périmètre du SCoT ;
- participer à la conception des « Cahiers de l'observatoire », élaborés chaque année sur une thématique différente afin de construire progressivement un outil d'observation, de suivi et d'évaluation du SCoT avec une dimension transversale.

## **Missions complémentaires d'assistance et d'accompagnement**

Le chargé de mission pourra également être amené à :

- participer avec l'équipe à la production de documents pédagogiques de type guides ou fiches-outils à destination des élus, des aménageurs et des habitants, sur les bonnes pratiques et principes d'aménagement durable à développer ;
- apporter des conseils aux collectivités afin d'inciter à un urbanisme durable et qualitatif ;
- participer à la préparation des avis du syndicat sur les dossiers à l'ordre du jour des différentes commissions départementales dont il est membre (CDPENAF, CDNPS, CDAC), dans le respect de la philosophie du SCoT.

Enfin, le chargé de mission pourra être sollicité pour suivre et/ou contribuer à des études ou démarches de planification portées par d'autres collectivités et partenaires, et porter la voix du syndicat.

## **Profil**

---

Les candidats devront justifier d'un niveau Bac+5 minimum justifiant d'une formation supérieure ayant permis d'acquérir les connaissances nécessaires en matière d'urbanisme, de planification, d'environnement et d'une expérience professionnelle significative de plusieurs années sur des missions similaires.

Compétences requises : bonne connaissance de la planification territoriale, maîtrise des documents d'urbanisme et des procédures réglementaires, gestion et traitement de données statistiques et cartographiques dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques.

Qualités attendues : autonomie et capacité d'organisation, capacité et richesse d'analyse, aisance rédactionnelle, qualité d'expression orale, approche pédagogique et illustrative, méthode et rigueur, aptitude au travail en équipe, esprit d'initiative. Connaissance du territoire et expérience similaire seront privilégiées.

Outils informatiques à utiliser : logiciels de bureautique (word, excel, powerpoint), outils cartographiques SIG (QGis).

Permis B et véhicule personnel indispensables (déplacements sur le territoire du SCoT et à l'extérieur).

## **Modalités pratiques**

---

Emploi permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires

Catégorie A, filière technique, cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, par voie statutaire ou contractuelle

Prise de poste au 1<sup>er</sup> septembre 2023

Lieu de la mission : Syndicat DÉPART, 28 boulevard Victor Hugo – 10000 TROYES

Jours et Horaires de travail : les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

- plages obligatoires : 9h–11h30 et 14h–16h30
- plages variables : 7h45–9h, 11h30–14h (avec pause de 45 mn minimum) et 16h30–21h
- réunions tardives

**Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 24/06/2023 à :**

Monsieur le Président du Syndicat DEPART

28 boulevard Victor Hugo - 10000 TROYES

Tel : 03 25 71 88 98 - Mail : jean-pierre.abel@syndicatdepart.fr